

13 & 14/03/20



LABO DE L'ÉDITION

HACKATHON

24 HEURES

pour renforcer la protection
des auteurs & autrices
du livre & de l'audiovisuel

Labo de l'édition

2, rue Saint-Médard
75005 Paris

JUSPI

ISSTO

LA GUILDE
française des scénaristes

LIGUE DES AUTEURS
PROFESSIONNELS

!a.charte
des auteurs et illustrateurs jeunesse

LES ÉTATS
GÉNÉRAUX
DE LA BANDE
DESSINÉE

SOMMAIRE
SOMMAIRE
SOMMAIRE
SOMMAIRE
SOMMAIRE
SOMMAIRE

ÉDITO / 3

HACKA...QUOI ? / 4

LES ORGANISATEURS / 5

LE FONCTIONNEMENT / 6

LE PROGRAMME / 7

LES AUTEURS / 8

LES EXPERTS EN DROIT / 11

INFOS PRATIQUES / 15

ÉDITO

Le rapport Racine porte en lui toutes les mesures pour reconfigurer la protection des artistes-auteurs. Hélas, la volonté politique n'a pas été à la hauteur de ce formidable projet. Alors comment réagir ? En faisant ce que nous savons faire : créer. Et nous ne sommes pas seuls.



Avocats, juristes, universitaires, spécialisés en propriété intellectuelle, droit social, droit du travail, droit des contrats... Ils sont une vingtaine en provenance de toute la France. Durant 24h, ces experts vont travailler sans relâche avec des auteurs et autrices bénévoles.

Le but ? Réinventer ensemble la protection de nos métiers dans les secteurs du livre et de l'audiovisuel. Des ateliers pratiques, des échanges, pour aboutir à des outils très concrets à disposition de toutes et tous. Nous avons des droits, alors soyons imaginatifs. Créons des outils simples et démocratisés pour les faire davantage respecter.

HACKA...QUOI ?

Contraction de « Hack » et de « Marathon », un « Hackathon » est un **rassemblement de plusieurs professions** qui, dans un laps de **temps limité**, élaborent des **propositions** et des **applications innovantes** sur un sujet précis.

Un Hackathon est à l'origine une compétition de développement informatique, qui se décline depuis sous tous types de domaines. Ce type d'événement permet de mettre en avant la **créativité** et les **compétences des participants** qui construisent un **projet** en équipe.



Dans cette logique, les Jeunes Universitaires Spécialisés en Propriété Intellectuelle (JUSPI), l'Institut des Sciences Sociales du Travail de l'Ouest (ISSTO), la Guilde française des scénaristes, la Ligue des auteurs professionnels, la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse et les États Généraux de la Bande Dessinée co-organisent cette année un Hackathon, qui aura lieu les **13 et 14 mars 2020** au **Labo de l'édition à Paris**.

Cet événement regroupera des **universitaires** et des **auteurs** autour d'un but commun :

24 HEURES POUR RENFORCER LA PROTECTION DES AUTEURS & AUTRICES DU LIVRE & DE L'AUDIOVISUEL

LES ORGANISATEURS

ISSTO

L'Institut des Sciences Sociales du Travail de l'Ouest (ISSTO) a pour missions la formation et la recherche en sciences sociales du travail. Dans ce cadre, il contribue à la formation des membres des organisations syndicales, des organismes du secteur de l'économie sociale et des associations, mais aussi des conseillers prud'hommes.

JUSPI

Les Jeunes Universitaires Spécialisés en Propriété Intellectuelle (JUSPI) est une association qui réunit de jeunes docteurs, maîtres de conférences et professeurs spécialisés dans la matière. Les JUSPI sont nés en 2012 d'une rencontre de jeunes docteurs spécialisés en droit de la propriété intellectuelle, fraîchement qualifiés par le CNU, qui se croisaient d'auditions en auditions en vue de leur recrutement.

LA GUILDE

française des scénaristes

La Guilde française des scénaristes est le seul syndicat français uniquement dédié aux intérêts professionnels et moraux des scénaristes. Composé de plus de 350 adhérents, le syndicat a pour vocation de rassembler, protéger, défendre et promouvoir les scénaristes d'œuvres audiovisuelles et cinématographiques, pour leur permettre d'écrire des récits créatifs et inspirants dans les meilleures conditions de coopération possible.

LIGUE DES AUTEURS PROFESSIONNELS

La Ligue des Auteurs Professionnels est le rassemblement inédit d'un collectif d'auteurs et d'une fédération d'organisations. Tous se lignent pour sauvegarder leur métier et améliorer les conditions de création de tous les auteurs. Fondée en septembre 2018, la Ligue compte aujourd'hui 1763 adhérents et rassemble 6 organisations.

!a.charte

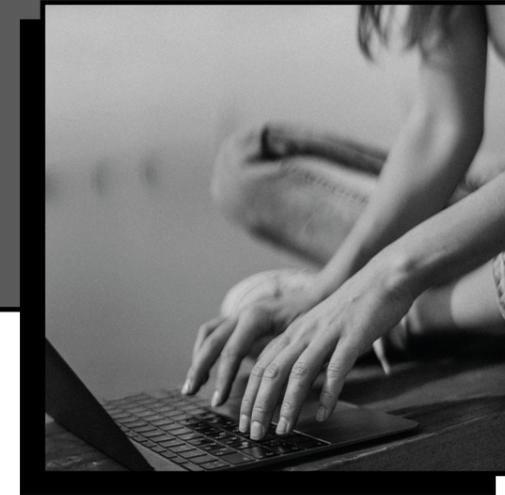
des auteurs et illustrateurs jeunesse

La Charte est une association de défense des droits des auteur.rices et illustrateur.rices jeunesse. Forte de ses 1400 adhérent.es, elle fait entendre sa voix auprès des institutions publiques sous la forme de prises de positions claires, de recommandations tarifaires ou encore d'actions « coup de poing ». Elle vise à assurer la promotion de la littérature jeunesse à travers ses actions culturelles.

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA BANDE DESSINÉE

Les États Généraux de la Bande Dessinée est une association ayant pour but de faire un bilan et une analyse la plus exhaustive possible de la situation pour les professionnels de la bande dessinée : poids économique de la BD dans son ensemble, statuts sociaux et revenus des créateurs, états de l'édition, de la librairie, du marché, spécificité du droit d'auteur et des pratiques françaises, etc.





LE FONCTIONNEMENT

Pendant 24 heures consécutives, l'objectif sera pour l'ensemble des participants, de **renforcer la protection des auteurs et autrices du livre et de l'audiovisuel**, en travaillant directement ensemble pour **trouver des pistes, sécuriser leurs trajectoires professionnelles et défendre leur statut social**.

Pour y parvenir, l'événement rassemblera autant d'**auteurs** que d'**universitaires**, pour **faire naître des outils** à la fois pratiques et créatifs à partir de ces instants de **réflexions collectives**. La présence à cet événement de plusieurs créateurs, permettra d'illustrer les raisonnements développés et les solutions définies par l'équipe menant à bien ces réflexions collectives.

Les participants seront réunis par équipes, pour **résoudre une problématique et construire une solution sous forme d'application**. À mi-chemin entre collaboration et compétition, ce Hackathon permettra de stimuler la créativité des universitaires et artistes-auteurs présents, pour provoquer l'**innovation**.

À l'issue des 24 heures de Hackathon, un rapport conclusif sera présenté aux participants, au public et à la presse présents pour la **restitution des résultats obtenus** durant l'événement.

LE PROGRAMME

13/03/20 - 10h / 12h30

Accueil des participants, présentation de la journée et échange entre auteurs et universitaires sur trois problématiques prédéfinies.

Le Hackathon débutera par des échanges entre les auteurs et universitaires présents, en vue de comprendre les attentes des auteurs et autrices du livre et de l'audiovisuel. Les participants seront répartis en trois ateliers, pour répondre aux objectifs prédéfinis par les organisateurs de la manifestation. La discussion sera suivie d'un buffet servi dans la partie restauration du Labo de l'édition.

13/03/20 - 12h30 / 19h

Constitution de trois ateliers de travail.

Premier atelier / Construire un contrat d'édition équitable :

Mettre en application un principe de proportionnalité et un outil accessible à tous les auteurs pour leur permettre d'évaluer leur contrat d'édition.

Deuxième atelier / Réinventer le droit des relations collectives :

Réfléchir et trouver des solutions concrètes pour permettre aux associations et syndicats d'auteurs d'être plus forts à la table des négociations.

Troisième atelier / Lutter contre le non-recours aux droits sociaux :

Aider les auteurs à comprendre leur régime social et lutter contre un problème majeur : le non-recours aux droits sociaux, en créant des outils pour simplifier leurs démarches administratives et juridiques.

13/03/20 - 19h / 20h

Bilan intermédiaire et mise en commun des travaux des groupes.

Les organisateurs procéderont à une mise en commun des travaux édifiés dans chaque atelier et feront un bilan intermédiaire de manière à redéfinir les équipes en fonctions des tâches restant à réaliser. Ce bilan sera suivi d'un buffet servi dans la partie restauration du Labo de l'édition.

13/03/20 - 20h / 14/03/20 - 10h

Rédaction d'un rapport conclusif.

La rédaction d'un rapport conclusif sera ensuite entamée, en vue de faire la synthèse des solutions dégagées par les membres de l'équipe.

14/03/20 - 10h

Présentation du rapport conclusif.

Enfin, le résultat issu des réflexions collectives du Hackathon sera présenté aux participants et à la presse.

LES AUTEURS (1/3)



Samantha Bailly

Née en 1988, Samantha voit son premier roman, « Oraisons », publié alors qu'elle a 19 ans. Son premier ouvrage est salué par le Prix Imaginales des Lycéens en 2011. Détenrice d'un Master en Littérature Comparée et d'un Master professionnel en édition, elle travaille durant 2 ans dans une entreprise de jeux vidéo en tant que rédactrice. Autrice de romans de Fantasy, de romans contemporains, de contes, de scénarios de mangas et de films, elle navigue entre tous les genres qui interpellent son imaginaire. Son projet majeur est la construction d'une fresque d'ouvrages sur sa génération et son rapport au réel, entamée avec le roman « Les Stagiaires » (2014), dont les droits ont été cédés au cinéma, qui est suivi des titres « À durée déterminée » (2017) et « Indéterminés » (2018) chez JC Lattès. Elle tente de déchiffrer à travers la fiction les mécanismes qui vont de pair avec ce que l'on nomme « la génération Y », les personnes nées approximativement entre 1980 et 1990. L'écriture est pour elle un centre autour duquel convergent sa curiosité intellectuelle et son désir de création. Elle y fait cohabiter son intérêt pour la sociologie, la psychologie, les neurosciences, et bien d'autres domaines encore. Aujourd'hui, elle vit à Paris et se consacre pleinement à sa passion. Samantha a récemment été élue présidente de la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse et vice-présidente de la Ligue des auteurs professionnels.



Benoît Peeters

Né à Paris en 1956, il est l'auteur, avec François Schuiten, de la série de bande dessinée « Les Cités obscures ». Ces albums ont reçu de nombreux prix et ont été traduits dans le monde entier. Benoît a également publié des romans, des essais et les biographies de Hergé, Jacques Derrida et Paul Valéry. Président des États Généraux de la Bande Dessinée, il est aussi le secrétaire général de la Ligue des auteurs professionnels.



Nicolas Digard

Scénariste et écrivain, il commence à écrire pour l'édition avant de se tourner vers l'écriture de scénarios de séries d'animation en 2009. Il a signé depuis plus de 50 épisodes sur les séries comme « Angelo La Débrouille », « Oscar & Co », « Plankton Invasion », « Gawayn » ou « Lanfeust Quest ». Il poursuit parallèlement sa carrière dans l'édition depuis plusieurs années.



Clément Trotignon

Après avoir travaillé plusieurs années sur des plateaux de tournage en tant qu'assistant réalisateur, Clément se forme au métier de scénariste au Conservatoire Européen d'Écriture Audiovisuelle (CEEAA) à travers un cursus de 2 ans, dont il sort diplômé en 2015. Depuis, il écrit principalement pour le cinéma, notamment sur les films « Forte » réalisé par Katia Lewkovicz, et « Désertitude » réalisé par Vincent Morvan, dont les sorties sont prévues pour 2020. Clément est par ailleurs conseiller littéraire depuis un an dans une société de production de séries, Les Films de l'Instant. Il est également élu au répertoire cinéma du conseil d'administration de la Guilde française des scénaristes.



Betty Piccioli

Née en 1991 à Avignon, Betty a grandi et vécu dans la région bordelaise. Après des études et une courte carrière dans le domaine politique, elle se consacre à sa passion pour l'écriture en devenant autrice de romans jeunesse, young adult et livres dont le lecteur est le héros. Ses dernières parutions : « A.I. (Amis Imaginaires) » (2018), « Panique à Gémelia » (2020) et « Chromatopia » (2020). Elle a également plusieurs romans à paraître chez Hachette Heroes, 404 éditions et Larousse Jeunesse.

LES AUTEURS (2/3)



Denis Bajram

Né aux portes de Paris en 1970, Denis dessine déjà de vrais petits albums de BD à l'âge de 8 ans. Après la fac de sciences de Jussieu, il étudie aux Beaux-Arts de Caen, puis aux Arts déco de Paris. Parallèlement, il est très actif dans divers fanzines BD, dont « Le Goinfre » qu'il dirige jusqu'à un Alph'art au Festival d'Angoulême de 1994. En 1996, il publie chez Delcourt son premier album, « Cryozone », sur un scénario de Cailleteau. En 1998, les éditions Soleil lui permettent de devenir auteur complet avec « Universal War One (UW1) ». Traduit aux USA chez Marvel, devenu une référence dans le domaine de la science-fiction, il fonde avec sa compagne, la scénariste Valérie Mangin, les éditions Quadrants. Ils réalisent ensemble deux étonnants albums concepts, « Trois Christs », pour leur collection, puis « Abyemes », pour Aire Libre. Ensemble, ils s'engagent aussi socialement en créant avec d'autres le syndicat des auteurs SNAC-BD, les États Généraux de la Bande Dessinée puis la Ligue des auteurs professionnels. En parallèle, Denis code un jeu vidéo, « Urban Terror », ou continue à faire de la musique. Après Paris, Angoulême et Bruxelles, il vit maintenant à Bayeux en Normandie, où il travaille sur une adaptation d'UW1 au cinéma et sur UW2, la suite, chez Casterman.



Sandrine Bonini

Sandrine a failli naître dans un taxi, un soir d'hiver, en pleine tempête de neige. De cette expérience, elle a conservé le goût du risque et de l'aventure, qu'elle déploie de préférence dans les histoires qu'elle raconte. Elle a étudié l'illustration et le cinéma d'animation aux Arts Décoratifs de Paris et a écrit et illustré de nombreux livres pour la jeunesse chez différents éditeurs : Autrement, Grasset Jeunesse, Gallimard Jeunesse, Sarbacane, Les Éditions des Éléphants, etc. Elle travaille actuellement à Paris.



Charlotte Roederer

Charlotte vit à Paris et a grandi près de Lyon dans une famille qui, après pleins d'escalades sur les bords de la méditerranée, a fini par se poser près de Lyon dans une maison qui portait un nom de conte : « Le Grand-Passeloup » ! De sa position stratégique d'enfant du milieu, ayant deux petites sœurs et deux grandes sœurs, elle a pu étudier avec délices les petits et les grands de la famille, les émotions, le théâtre de la vie de famille en quelque sorte. Observer les enfants l'amuse infiniment, c'est pourquoi elle se place volontiers à leur hauteur, sous leur regard pour traquer leurs travers et leurs manies, leurs petits bonheurs et leurs grands chagrins, et surtout leur instinct de vie si touchant. Charlotte a suivi les cours de Claude Lapointe à l'École supérieure des arts décoratifs de Strasbourg, elle publie chez Nathan, Gallimard, Flammarion, Bayard, Milan, Lito, etc. Ses livres l'ont emmenée au Canada, en Guadeloupe et dans de nombreux salons en France. Elle anime également des ateliers artistiques autour du livre et du langage de l'image. Son expérience de maman de deux enfants inspire et nourrit son travail.



Cy

Autrice de bandes dessinées, Cy est à la base graphiste de formation. Après plusieurs années en tant que directrice artistique, elle se lance en freelance pour développer ses projets. Elle publie aux éditions Lapin « Le vrai sexe de la vraie vie » (tome 1 et 2), où elle prend le parti de montrer des bribes de sexualité sur base de témoignages. Son leitmotiv : montrer pour déculpabiliser. Sa prochaine BD, « Radium Girls », à paraître chez Glénat en avril 2020, ne parle pas de sexualité mais de luttes des femmes dans les années 1920 aux États Unis.

LES AUTEURS (3/3)



Soulcié

Thibaut Soulcié est né en 1983. Auteur de bandes dessinées dans un premier temps, il se tourne ensuite vers le dessin de presse, suivant les traces de ses idoles Cabu, Pétillon, Willem et Gary Larson. Il collabore à de nombreuses publications telles que L'Équipe, Marianne, La Revue Dessinée, Télérama.fr, Fluide Glacial ou Fakir et officie à 28 minutes sur Arte. Pour un devis, envoyez « SATIRE » au 8 12 12.



Malo Kerfriden

Malo est né en 1972 à Redon. Petit fils de l'écrivain breton Pierre-Jackez Hélias, auteur du « Cheval d'orgueil », et fils d'un membre du fanzine de bande dessinée breton Frilouz, il se passionne très tôt pour le dessin et la bande dessinée. Alors qu'il poursuit ses études de Lettres et d'Arts plastiques dans un lycée de Rennes, Malo rencontre Stéphane Duval, le futur auteur des « Lutins » et de « Janet Jones », qu'il présente à Pascal Bertho, fondateur du fanzine Rennais Atchoum. C'est là, en 1988, qu'il fait la connaissance de David Chauvel, Jérôme Lereculey, Fred Simon et Joub. Après trois ans en faculté d'Histoire de l'Art à Rennes, Malo intègre en 1994 l'atelier Bande Dessinée de l'École des Beaux-Arts d'Angoulême, où il passe trois années fertiles. Il complète d'ailleurs sa formation en fréquentant l'atelier d'auteurs déjà confirmés comme Denis Bajram. Parallèlement, Malo joue aussi de la basse dans le groupe angoumoisais « The Lost Minds » qui signe un album et deux singles sur le label anglais Detour records. Puis, en 1997, de retour à Rennes, il fonde l'atelier « Twin Peaks » avec deux anciens élèves d'Angoulême : Lionel Chouin et Marc-Antoine Boidin. Parmi ses références en bande dessinée, on trouve aussi bien Rochette qu'Otomo, Sakaguchi ou Dave Gibbons. Enfin, également passionné de cinéma, il apprécie les œuvres de Clint Eastwood, Orson Welles ou M. Kobayashi.



Henri Fellner

Henri Fellner est né en 1962. À la différence de ses camarades de classe, il n'arrête pas de dessiner au sortir de l'enfance. Il calme sa nervosité en remplissant les marges de ses cahiers, admirant les dessins du New Yorker auquel ses parents sont abonnés par un hasard de l'histoire. Il commence à publier dans la presse jeunesse avant de rentrer aux Arts Déco de Paris où il fera autre chose. Humble mercenaire d'un métier qui le nourrit sans l'engraisser, il continue, trait par trait, à dessiner.

LES EXPERTS EN DROIT (1/4)



Yann Basire

Maître de conférences à l'Université de Strasbourg, Yann est directeur général du CEIPI. Il est l'auteur d'une thèse intitulée « Les fonctions de la marque : essai sur la cohérence du régime juridique d'un signe distinctif ». Sa recherche porte essentiellement sur les droits de la propriété industrielle et, plus particulièrement, le droit des marques. Il est l'auteur de plusieurs articles sur le sujet et est responsable des chroniques « Marque de l'Union européenne » dans les revues « Propriétés intellectuelles » et « Europe » et de la synthèse annuelle « Droit des marques » dans la revue « Légipresse ». Il est par ailleurs l'auteur de l'ouvrage « L'essentiel du Droit de la propriété industrielle », dans la collection Gualino, ainsi que Directeur de la « Revue Francophone de la Propriété intellectuelle ». Il participe régulièrement à des conférences, à des journées de formations (FNDE, IRPI) et à des séminaires en droit de la propriété intellectuelle. Il organise chaque année, depuis 2014, des cycles de conférences à l'étranger permettant de confronter la vision française de la propriété intellectuelle avec celles des pays hôtes.



Alexis Boisson

Alexis Boisson est maître de conférences en droit privé à l'Université de Montpellier. Il est membre du Centre du Droit de l'Entreprise de la Faculté de Droit de Montpellier. Après une thèse sur « La licence de droit d'auteur », il consacre principalement ses recherches à la propriété intellectuelle, avec un attrait particulier pour le droit d'auteur et ses contrats.



Nicolas Bronzo

Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille, actuellement en disponibilité, Nicolas est membre du Centre de Droit économique (EA 4224). Spécialisé en droit de la propriété intellectuelle et en droit de la recherche, il est l'auteur d'une thèse intitulée Propriété intellectuelle et valorisation des résultats de la recherche publique. Ses travaux portent principalement sur la titularité des productions intellectuelles ainsi que sur les contrats d'exploitation. Membre de la Chaire Innovation et Brevets de l'Université d'Aix-Marseille, il a participé à l'organisation de plusieurs manifestations consacrées aux nouveaux usages du brevet d'invention ainsi qu'à la place de la liberté contractuelle au sein de la propriété intellectuelle.



Stéphanie Carre

Maître de conférences au CEIPI depuis 2005, Stéphanie Carre a effectué ses études de droit en France (Université de Caen, Université de Montpellier) et en Angleterre (Université de Bristol). Après un troisième cycle dédié au droit des créations immatérielles, elle s'est spécialisée en droit de la propriété intellectuelle et a intégré en qualité d'allocataire, puis d'ATER, l'équipe de recherche en droit des créations immatérielles (ERCIM) de l'Université de Montpellier. Après avoir soutenu sa thèse, dirigée par Michel Vivant et consacrée à l'intérêt du public en droit d'auteur en septembre 2004, elle est recrutée au CEIPI. Elle y enseigne essentiellement le droit d'auteur. Elle a également été en charge, au sein de la faculté de droit de l'Université de Strasbourg, d'un cours de droit civil (L1), de droit processuel (L2) et elle dispense le cours de propriété intellectuelle (M1). Elle a également enseigné à l'université de Montpellier, Nîmes, Avignon, et poursuit ses enseignements à l'Université de Paris Sud, Versailles St-Quentin et Skopje (Macédoine). Elle participe régulièrement à des conférences aussi bien nationales qu'internationales et s'est essentiellement consacrée au droit d'auteur pour ses recherches (cf liste des publications).



Denis Goulette

Après avoir obtenu un Master 2 en droit de la propriété intellectuelle, Denis Goulette a travaillé pendant 15 ans pour deux studios de production audiovisuelle en France (TelFrance et Tetra media studio), contribuant à en faire des acteurs majeurs du secteur dans tous les genres (fiction, animation, documentaire, magazine, spectacle vivant). Il s'est également impliqué pendant 10 ans en qualité de secrétaire général de l'Association pour la Promotion de l'Audiovisuel (APA). Depuis janvier 2017, il occupe les fonctions de délégué général de la Guilde française des scénaristes.

LES EXPERTS EN DROIT (2/4)



Pierre-Dominique Cervetti

Maître de Conférences à Aix-Marseille Université et Avocat à la Cour, Pierre-Dominique CERVETTI est membre du Centre de Droit économique (EA 4224), de la Chaire Innovation et Brevets ainsi que du Centre de droit du sport d'Aix-Marseille. Spécialisé en droit de la propriété intellectuelle, il est l'auteur d'une thèse, soutenue en 2012, intitulée « Du bon usage de la contractualisation en droit de la propriété littéraire et artistique », publiée aux PUAM en 2014. L'essentiel de ses travaux de recherche portent sur le droit des affaires en général, et sur le droit de l'innovation en particulier. Il a notamment participé à l'organisation de plusieurs manifestations scientifiques et a eu l'honneur de diriger un ouvrage collectif, publié aux PUAM, intitulé « L'innovation à l'épreuve de la mondialisation », consacrant ainsi, autour des travaux d'une trentaine d'auteurs, une « recherche sur le droit de l'innovation en devenir ».



Louise Fauvarque-Gobin

Louise Fauvarque-Gobin est doctorante en droit du travail sous la direction de Nicole Maggi-Germain : « Nouvelles formes d'organisations du travail, nouveaux statuts d'emploi, l'exemple de la vente directe ». Elle travaille sur les relations de travail triangulaires à la frontière du travail salarié et indépendant (portage salarial, coopératives d'activité et d'emploi, plateformes collaboratives et vente directe). Elle s'intéresse au droit du travail et au droit des affaires afin de réfléchir à l'encadrement des nouvelles formes d'emploi.



Amélie Favreau

Amélie Favreau est maître de conférences HDR à l'Université Grenoble-Alpes. Elle a réalisé un doctorat en droit privé sous la direction du Pr. J.-M. Bruguière, intitulé : « L'objet de la propriété intellectuelle dans le domaine de la santé ». Elle est directrice adjointe du Centre Universitaire d'enseignement et de recherche en propriété intellectuelle (CUERPI), centre intégré au Centre de recherches juridiques (CRJ) et co-directrice de la Fédération de Recherche Innovacs. Sa recherche s'articule autour du droit de la propriété intellectuelle et du droit des nouvelles technologies. Elle est notamment l'auteur de plusieurs articles et participe régulièrement à des conférences et des groupes de travail sur la technologie blockchain. Sur ce sujet, elle dirige actuellement un projet de recherche interdisciplinaire et international, soutenu par le GIP-Ministère de la Justice, qui vise à créer une plateforme ouverte et collaborative de smart contracts.



Anne-Emmanuelle Kahn

Maître de conférences - HDR à l'Université Lumière – Lyon II, Anne Emmanuelle Kahn dirige le Master 2 Droit des affaires – Parcours Droit de la propriété intellectuelle – Droit des créations artistiques et esthétiques. Elle est membre de l'Equipe de recherche « Droit, Contrat, Territoire » de la Faculté de droit et science politique ; elle est aussi en charge des doctorants et représentante de l'Université Lyon 2 à l'Ecole Doctorale de Droit de Lyon. Elle publie très régulièrement des articles et chroniques en droit de la propriété intellectuelle et en droit international et comparé dans différentes revues juridiques et s'intéresse particulièrement au droit de la mode auquel elle consacre une chronique annuelle depuis 2006 dans la revue Communication – Commerce électronique depuis 2006. Elle est l'auteur de plusieurs fascicules du Jurislasseur Propriété littéraire et artistique (LexisNexis) sur la notion d'œuvre musicale, la notion d'artiste-interprète, les droits patrimoniaux des artistes-interprètes et l'exploitation des droits des artistes-interprètes.



Mathieu Salvia

Avocat au Barreau de Paris depuis 2010, Mathieu Salvia a suivi une double formation en droit de la Propriété Intellectuelle à l'Université Paris XII, et en technologies de communication à l'Université Panthéon-Assas Paris II. Après trois premières années passées dans une boutique spécialisée en contentieux de la mode, il a rejoint le département Droit de la Propriété Intellectuelle, Technologies Numériques et Data en mars 2013. Depuis lors, il assiste une clientèle internationale en droit de la propriété littéraire et artistique, droit des marques, droit des dessins et modèles et droit des nouvelles technologies, en conseil comme en contentieux. Il anime également des formations sur les principes fondamentaux de la Propriété Intellectuelle pour les éditions Dalloz et est membre de l'Association des Praticiens du droit des Marques et des Modèles. Depuis plus d'un an, il co-organise et anime le cycle de conférence sur l'Intelligence Artificielle au sein du cabinet DS Avocats. Il est également scénariste de bande dessinées et de comics, et auteur de contes pour enfants.

LES EXPERTS EN DROIT (3/4)



Stéphanie Le Cam

Maître de conférences à l'Université Rennes 2, Stéphanie dirige l'Institut des Sciences sociales du Travail de l'Ouest (ISSTO). Elle a soutenu une thèse en 2011 sur « l'auteur professionnel : entre droit d'auteur et droit social » sous la direction des professeurs André Lucas et Carine Bernault. Stéphanie Le Cam est à l'origine du Concours national de plaidoirie en propriété intellectuelle (cn2pi). Elle contribue régulièrement à la revue « L'essentiel de la propriété intellectuelle (LEPI) » et est membre de l'Institut de Recherche en Droit Privé (IRDPP). En 2019, elle était été experte en propriété intellectuelle au sein de la mission Racine et ainsi contribué au rapport L'auteur et l'acte de création remis au ministre de la Culture le 22 janvier 2020.



Caroline Le Goffic

Maître de conférences HDR à l'Université Paris Descartes où elle co-dirige le Master 2 « Droit des activités numériques », Caroline Le Goffic est membre de l'Institut Droit et Santé (Inserm UMR S 1145). Spécialisée en droit de la propriété intellectuelle, droit du numérique et droit de la santé, elle est l'auteur d'une thèse intitulée La protection des indications géographiques en France, dans l'Union européenne et aux États-Unis, publiée par l'Institut de Recherche en Propriété intellectuelle (IRPI). Elle est coauteur du Précis Droit des activités numériques (Dalloz), et publie régulièrement articles et chroniques, notamment à la revue Propriétés intellectuelles.



Camille Maréchal

Camille Maréchal est maître de conférences HDR à l'université d'Angers. Elle enseigne le droit civil, le droit des affaires et le droit de la propriété intellectuelle. Elle est l'auteur d'une thèse sur les relations entre le droit de la concurrence et le droit de la propriété intellectuelle (Concurrence et propriété intellectuelle, IRPI, 2009). Elle publie régulièrement en droit de la propriété intellectuelle et en droit des affaires.



Sylvie Nérison

Après une thèse sur la gestion collective des droits des auteurs en France et en Allemagne (Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Humboldt-Universität zu Berlin), publiée chez IRJS éditions, Sylvie Nérison a été chercheur senior à l'Institut Max Planck pour l'innovation et la concurrence à Munich et enseigne maintenant à l'IUT Bordeaux Montaigne en métiers du livre. Rattachée à l'IRDAP de l'université de Bordeaux, elle est toujours affiliée à l'Institut Max Planck où elle intervient ponctuellement, comme à l'université de Poitiers et de Trente.



Dariusz Piatek

Dariusz Piatek est maître de conférences à l'Université de Haute-Alsace. Il a soutenu une thèse intitulée « La crise des exceptions en droit d'auteur : étude paradigmatique ». Il est lauréat du prix de thèse de la Fondation Varenne dans la catégorie « Droit des médias, du pluralisme et des entreprises de presse ». Sa thèse a fait l'objet d'une publication en 2017 dans la collection des thèses LGDJ-Lextenso. Spécialiste du droit de la propriété littéraire et artistique, il s'intéresse également au droit des obligations et au droit de la responsabilité dans la perspective du droit comparé. Ses recherches portent principalement sur les exceptions aux droits de l'auteur confrontées au droit commun de la responsabilité, au droit de la concurrence et au droit européen des Droits de l'Homme. Voyageur passionné il nourrit sa passion pour la photographie.

LES EXPERTS EN DROIT (4/4)



Blandine Savary

Avocat collaborateur chez Taylor Wessing France, Blandine Savary travaille au département Média, Cinéma et Entertainment. Elle met ses compétences au service de la négociation et rédaction de contrats dans le cadre du développement et de la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles. Elle intervient également en matière de contrefaçon, d'atteinte au droit à l'image et à la vie privée. Enfin, elle investit le domaine de la fiscalité des artistes (établissement des déclarations de revenus personnels, conseils en matière de fiscalité des artistes, Conseils dans la gestion de BNC (répartition salaires/BNC, contrats comédiens etc....))



Sébastien Raimond

Sébastien Raimond est maître de conférences à l'Université Paris Nanterre depuis 2011. Co-directeur du Master 2 Droit des technologies numériques dans la Société de l'information, il enseigne notamment le droit d'auteur et le droit des marques. Dans le prolongement de sa thèse – « La qualification du contrat d'auteur » (Litec, 2009) –, ses travaux portent notamment sur les contrats de la propriété intellectuelle et, comme membre du Cedcace (Centre de droit civil des affaires et du contentieux économique), sur le droit des contrats et le régime général des obligations. Il fait également partie d'un projet de recherche de la Comue Paris Lumières sur les Biens communs. Il est par ailleurs consultant auprès d'avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation.



Katell Richard

Katell Richard est doctorante en droit du travail à l'Université de Rennes 1. Elle mène actuellement une recherche autour du temps de travail et de la négociation collective. Chargée de Travaux Dirigés en droit social, relations collectives, elle collabore également avec l'Institut des sciences sociales du travail de l'Ouest de l'université Rennes 2.



Gilles Vercken

Gilles Vercken est avocat, associé du cabinet Vercken & Gaullier, basé en France, à Paris et à Strasbourg. Il a débuté sa carrière en tant que juriste à la SACEM (Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique) puis à la SACD (Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques). Il a ensuite occupé le poste de responsable juridique des chaînes Planète, Canal Jimmy, Ciné Cinémas, Ciné Cinéphile et TMC. Il a également été secrétaire général d'Art 3000 (aujourd'hui Le Cube), premier réseau art et numérique en France, et expert auprès de la Commission Européenne. Après avoir créé son propre cabinet en 1995, Gilles Vercken a rejoint, en tant que responsable du département Technologies, Médias et Télécommunications, un grand cabinet international pendant trois années avec Florence Gaullier, avant de recréer le cabinet Vercken & Gaullier, essentiellement dédié au droit d'auteur et aux droits voisins (le cabinet a remporté le prix Managing Intellectual Property "French Copyright Firm of the Year" en 2017 et en 2018), aux médias et au numérique. Gilles Vercken est également chargé d'enseignement dans de nombreux masters. Il intervient dans de nombreux colloques et conférences et est par ailleurs l'auteur d'ouvrages référencés. Enfin, il publie régulièrement des articles dans la presse spécialisée.



Carole Couson-Warlop

Avocate associée du Cabinet ARTLEX en droit de la propriété intellectuelle et du numérique, Carole exerce au Barreau de Nantes depuis plus de 7 ans, après une première expérience au sein du Cabinet SHEARMAN & STERLING à New York et une collaboration au sein du Cabinet Vercken et Gaullier à Paris. Rigoureuse et créative, elle a à cœur de trouver la meilleure des stratégies pour la défense des intérêts de ses clients et la gestion de leurs créations et actifs immatériels. Elle partage son goût prononcé pour ces matières, en s'impliquant dans des associations variées (tels que le REPI, l'APRAM ou l'AFCD) et en enseignant et en intervenant depuis plusieurs années auprès de publics variés, (tels qu'à l'Université de Nantes et à LISAA).

INFOS PRATIQUES

Labo de l'édition

2, rue Saint-Médard
75005 Paris

www.labodeledition.parisandco.paris

Transports

Ⓜ Place Monge
ⓑ BUS Monge

Restauration

Petit-déjeuner d'accueil / 13/03/20 - 10h
Buffet de déjeuner / 13/03/20 - 13h
Cocktail d'înatoire / 13/03/20 - 20h

Inscription

Gratuit sur réservation
50 places disponibles

www.weezevent.com/hackathon-24h-pour-renforcer-la-protection-des-auteurs-autrices

JUSPI

ISSTO

LA GUILDE
française des scénaristes

**LIGUE DES AUTEURS
PROFESSIONNELS**

!a.charte
des auteurs et illustrateurs jeunesse

LES ÉTATS
GÉNÉRAUX
DE LA BANDE
DESSINÉE

Contacts Presse

Samantha Bailly

Présidente

La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse

La Ligue des auteurs professionnels

06 85 65 38 28

bailly.samantha@gmail.com

Stéphanie Le Cam

Directrice

Institut des sciences sociales du travail de l'Ouest

06 62 55 45 99

stephanie_lecam@hotmail.com

